

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 465

présenté par
M. Kokouendo

ARTICLE PREMIER**CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL**

À la première phrase de l'alinéa 34, après le mot :

« social, »,

insérer le mot :

« , économique, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'Afrique est un continent très dynamique au sein duquel se posent cependant des défis d'ordre social, démographique, climatique, d'urbanisation accélérée, politique, sécuritaire mais également économique. Le développement et la réponse aux défis économiques constituant l'un des aspects majeurs de l'aide publique au développement, il paraît nécessaire de l'introduire au sein de cette alinéa.